

Le Bulletin

Beaucoup de bras font plus qu'un esprit seul.

1998 1999 2000 *Et de trois !*



Etienne VIEL, Christian REMY,
Benoît KIPPER, Hervé LEBEGUE, Patrick SAMSON, Julien MOUTON,
Gilbert WEISSE, Sylvain AJAS, Daniel BASTESIN, Patrice VIEL, Maryse SAMSON, HUYEN, Georges BASSAN, Jean-Lou KIPPER,
Raymond SPERONI, Christian MARTIGNON, Hervé MOUTON,



Les nouvelles technologies

Elles font une entrée fracassante au sein de notre association. Le site Internet de HOA TRANG - FLEUR BLANCHE (www.fleur-blanche.org), grâce au dévouement de certains et à la grande compétence de notre Webmestre attiré, Stéphane Omnes, est un site parmi les plus conviviaux, pratique d'usage, agréable dans sa présentation. Il est d'ors et déjà une référence au sein des A.P.P.O.

Mais c'est à la messagerie en ligne sur Internet que nous devons notre plus grande surprise.

Ainsi, une proposition récemment soumise, via le Net, par un membre du Conseil d'Administration aux

autres vient de soulever un flot de réactions qui m'a quelque part fait penser à l'affaire Dreyfuss, en plus modeste. Tout le monde y est allé de son argument, pour, contre, ou encore en demi-teinte pour les adeptes du consensus.

Celle qui avait lancé une idée était bien loin de penser déclencher une telle passion. Quelques jours après, en CA, ceux qui avaient réagi avaient plutôt l'air d'enfants pris en faute, et tous faisaient le constat que l'apprentissage du débat « on line » nécessite un minimum de précautions.

De cette expérience, tirons quelques enseignements.

Quand on fait passer un message, ce qui est important, ce n'est pas tant le message proprement dit que ce que l'interlocuteur va « décoder ».

Sur messagerie, on peut tout se dire quand on se connaît, du moment que l'on y met plus de formes que ce que l'on ferait en vis-à-vis.

Et un constat : notre association vit ! Ça bouge, ça discute ! Tant mieux, continuons, mais faisons-le simplement plus sereinement.

NB : Vous souhaitez vous aussi participer aux cyber-débats d'HT-FB ? Rien de plus simple : communiquez votre e-mail à notre secrétaire

« abourgier@iFrance.com ».

Conteneur 2000 : des collectes jusqu'au dernier jour...

Quelques semaines avant son départ pour Haiphong, le conteneur 2000 bénéficia de la fidélité de M. REBILLON, directeur de l'ALAGH à Nancy (54), qui contribua à son remplissage par le don de fauteuils roulants, de soulève-malades, d'appareils de désinfection, de lampes infra-rouges, d'appareillage divers.

Une poignée de volontaires s'étaient donnés rendez-vous un samedi matin devant l'ALAGH pour charger ce matériel dans le camion d'Hervé LEBEGUE. Que M. REBILLON trouve ici les plus vifs remerciements de Hoa Trang – Fleur Blanche.

Nos remerciements aussi à M. HUMBERT, pharmacien à Ruptur-Moselle (57) pour le don de deux fauteuils roulants.

Denis DELAVAL

o-o-o-o

Avant Nancy, Perpignan. En effet début septembre toujours grâce à

Hervé LEBEGUE et aux transports ALLOIN, ce n'est pas moins de 12 m3 de matériel qui furent remontés du Roussillon vers la Lorraine. Le collecteur local, Nicolas BEKTAOUI, avait une fois de plus frappé à la porte des APF de sa région. Résultat : des fauteuils roulants simples et électriques, des chargeurs de batterie, des déambulateurs, des chaises percées, une potence et une dizaine de cartons de consommables divers sont venus grossir le stock de Fleur Blanche.

Quelques jours avant le chargement du container, nouvelle bonne surprise. Six palettes en provenance de Sarre, province allemande limitrophe de la Lorraine, avaient été déposées à Marieulles (57). Grâce à Didier MORATILLE, le Dr Manfred WEIL, représentant de divers médecins et de l'administration de la santé publique de Sarre, nous a apporté : des glucomètres, un électrocardiographe, des éprouvettes, un PC 486, des instruments de photométrie,

d'ophtalmologie, d'audiométrie, d'angiométrie, etc. et aussi une dizaine de fauteuils roulants flambants neufs.

Mais la palme de « l'in extremis » revient sans conteste à Patrice VIEL, Sylvain AJAS et au Dr CAO du service de néphrologie du CHU de Nancy Brabois - chef de service Mme le Prof. KESSLER- pour l'équivalent de deux palettes bien tassées de consommables d'hémodialyse de tous types apportées le matin même du chargement. Un butin, si l'on peut dire, composé essentiellement de reins artificiels et de lignes, le tout pour une valeur marchande équivalente au coût de transport du container...

Sitôt emballés, tous ces matériels ont été chargés. Inutile de dire qu'ils seront tous pleinement appréciés par nos amis vietnamiens.

Un grand et chaleureux merci à tous.

Raymond SPERONI

Les GRAINS de RIZ et HOA TRANG – FLEUR BLANCHE sur la même longueur d'onde

Raymond SPÉRONI



En gestation depuis début 2000, la rencontre entre nos deux associations qui collaborent, faut-il le rappeler, au financement d'opérations de fente palatine avec l'Association pour le Patronage des Malades Déshérités d'Ho Chi Minh ville, est devenue réalité le samedi 2 septembre 2000.

Amicalement reçu à Paris au domicile de Dominique MARTRE, quatre représentants de Hoa Trang – Fleur Blanche (Françoise VIEL, Sylvain AJAS, Xavier LENNE et Raymond SPÉRONI) ont rencontrés les membres du CA des Grains de Riz (Danièle TRABUC, Nicole FAICT, Dominique MARTRE, Patrick FUNEL, Françoise RICHON, Martine MARCOCCIA, Françoise MIGUEL, Erika CHAUVIN, Bernadette FORTIN).

Au programme de cet après-midi de travail : faire plus ample connaissance bien sûr, mais aussi et surtout parler de nos activités présentes et de nos collaborations futures.

Des échanges ont ainsi porté sur les manifestations de HT-FB (fêtes familiales, tombola, concert, etc.) et aussi sur les actions humanitaires, notamment sur l'arrêt de fournitures de médicaments et sur l'expédition de matériel médical. Ceci a beaucoup intéressé nos interlocuteurs. Curieux voire admiratifs sur cette action

d'envergure, les GDR ne s'estime pas quant à eux aujourd'hui en mesure de collecter du matériel ni d'expédier des containers, faute de lieu de stockage et de relations au Viêt Nam. Non, là où les GDR réussissent très bien est la



La trésorière adjointe des GDR, Françoise MIGUEL, remettant un chèque de 14.600 F à Xavier LENNE, président de HT-FB.

collecte de fonds. Quand on sait que l'argent est le nerf de la guerre... on mesure bien leur force. Leur opération « Grainethon », consistant à vendre 50 F une planche de « grain d'or », a été un succès au-delà de leurs espérances. Souhaitant s'impliquer d'avantage dans le projet « Rendre le sourire à un enfant », les GDR nous ont ainsi remis 14.600 F représentant 40 opérations de la convention en cours avec l'APMD d'HCM

-ville (20 GDR + 40 GDR + 40 HT-FB).

De plus, les GDR se sont dit prêts – moralement et financièrement – à cofinancer une nouvelle convention de 100 ou 200 interventions chirurgicales.

Nous parlant par ailleurs de deux « mécènes » de leur connaissance, les GDR ont exposés les actions humanitaires dans lesquelles ces derniers souhaitaient s'investir : l'un à hauteur de 5.000 \$ et l'autre à hauteur de 100 à 300 KF. Ayant pour ce faire besoin d'interlocuteurs fiables au Viêt Nam, HT-FB a été sollicitée afin de contacter des hôpitaux et des médecins de ses relations pour évaluer avec eux la faisabilité d'actions humanitaires d'envergure.

D'autres échanges avec les GDR ont porté ensuite sur les adhérents de nos associations (nature, dispersion géographique, volatilité, motivation). Abordant in fine les perspectives de réouverture de l'adoption au Viêt Nam, notre rencontre s'est clôturée en toute fin d'après-midi par un succulent buffet campagnard préparé par nos hôtes.

Nous leur adressons un grand merci pour l'amical accueil témoigné et nous leur disons : « Bienvenus en Lorraine ! ». Puisse nous parcourir ensemble encore un long « chemin humanitaire »... pour nos enfants, pour le Viêt Nam.



De gau. à dro. : Martine MARCOCCIA (GDR), Danièle TRABUC (Présidente des GDR), Françoise VIEL (HT-FB), Nicole FAICT (Présidente honoraire des GDR), Françoise MIGUEL (Trésorière adjointe des GDR).



De gau. à dro. : Patrick FUNEL (GDR), Bernadette FORTIN (GDR et correspondante parisienne de la revue *Passions VietNam*), Sylvain AJAS (Vice-président de HT-FB).

Et un, et deux... et trois !

Sylvain
AJAS



À l'heure où j'écris ces lignes, le HANJIN PARIS qui transporte notre container doit croiser au large du lieu du naufrage du Ievoli Sun. Mais notre cargaison à nous n'apportera que du mieux être dans ce pays qui est presque -je parle pour moi, et peut-être aussi pour quelques autres, chacun se reconnaîtra- une deuxième patrie du moins d'un point de vue sentimental.



21-10 : tous s'affairent pour référencer, emballer, étiqueter, peser.

Revenons sur les faits passés.

La première équipe d'emballage avait sévi le 17 juin dernier dans les greniers de la ferme SAMSON de Marieulles à quelques kilomètres de Metz. Voir le bulletin n° 22.

La deuxième vient de récidiver samedi 21 octobre.

Depuis juin, le stock de matériel s'était considérablement étoffé avec 2 cabinets dentaires, une salle d'accouchement complète avec table de réanimation pour nourrisson -encore en service une semaine avant que nous ne la récupérions-, une quantité impressionnante de matériel pour handicapés (fauteuils roulants de toutes tailles, mécaniques ou électriques, déambulateurs et cannes), consommables pour hémodialyseurs (reins artificiels et " lignes "), un

" wagon " de documentation de technique radiologique, un appareil de radiologie.... En fait, il est impossible de tout détailler des 298 lots confectionnés ce jour-là. Pas plus que des 90 autres, soit au total près de 400 lots, préparés le week-end suivant lors du chargement. En effet au cours de la semaine, nous avons encore reçu quelque 8 palettes du matériel : il a été récupéré pour une partie par Patrice VIEL auprès du Dr CAO à l'hémodialyse du CHU de Nancy Brabois et pour une autre partie par Didier MORATILLE auprès du Dr Manfred WEIL, représentant de médecins sarrois et de l'administration de la santé publique de Sarre.

Après l'effort, le réconfort...

La journée d'emballage du 21 octobre



21-10 : Michel GELLÉ, notre photographe, en prise avec des colis.

avait été agrémentée d'un délicieux repas vietnamien préparé façon " comme là-bas ", sous nos yeux affamés -si l'on peut dire-, par HUYEN une jeune femme vietnamienne amie de Hoa Trang et revenue en France pour quelque temps en vue de compléter sa formation

supérieure en informatique. Le " pho " a été un grand moment d'autant plus qu'il y en avait à volonté. La semaine suivante, HUYEN, aidée par quelques dames de notre association, faisait



21-10 : Maryse SAMSON, HUYEN et Françoise GELLÉ à l'oeuvre dans la « gargotte vietnamienne » de Marieulles.

encore mieux pour donner du cœur à l'ouvrage aux préposés au chargement. Elle confectionna un repas complet avec plusieurs plats tous meilleurs les uns que les autres.

Et comme le disait mon voisin de table : " C'est bien meilleur qu'au restaurant chinois ".

Merci à toi HUYEN, c'était divin.

Mais comment font-ils ?...

Revenons au chargement et précisons, ou rappelons, les raisons qui font que nous réussissons à faire une chose aussi extraordinaire que d'envoyer au Viêt Nam 3 containers en 5 années d'existence et ce sur 3 années d'affilée.

Tout d'abord, tout au long de l'année, de Perpignan à Rennes et à la frontière luxembourgeoise et même jusqu'en Allemagne, des adhérents collectent auprès de nouveaux donateurs, recontactent les anciens. D'autres, chacun sa spécialité, acheminent le matériel au compte-gouttes ou par gros paquets.

Le tout est stocké à la ferme SAMSON de Marieulles. Là Patrick doit jongler avec les mètres carrés pour laisser un peu de place à ses génisses...

D'autres encore coordonnent, relancent les uns, activent le mouvement général, assurent le ravitaillement -en nourriture - des forcenés d'un jour ou le reportage photographique, sans oublier les aspects administratifs (établissement des listes, passage en douane, régularisation des documents de transit international, ...).

235 x 239 x 1200 = 67,398 m3

Et puis s'ensuit la délicate tâche de



La photo de famille de la journée d'emballage du 21 octobre.

l'emballage, de l'étiquetage et du remplissage du container.



Sans le tracteur de Patrick SAMSON, le chargement serait impossible...

Si j'indique les centièmes de son cubage, c'est pour témoigner de l'adresse et de l'acharnement de toute l'équipe qui a participé, à un stade ou un autre, à l'opération " container 2000 " en veillant à ce que chaque décimètre cube de container soit rempli.

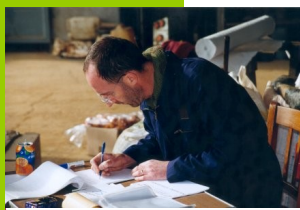
Il faut voir les acrobaties de certains pour aller disposer un petit carton de livres médicaux là-haut, tout au fond - notons ici tout l'intérêt d'un emballage soigné avec des lots de toutes tailles, de formes suffisamment carrées qui vont permettre de remplir tous les interstices- les poussettes des autres pour se saisir du socle de l'appareil dentaire qui pèse bien 200 Kg hissé sur la plate-forme de chargement par la fourche d'un tracteur, les appels pressants du préposé à l'enregistrement

qui veut absolument savoir quel est le numéro du fauteuil roulant électrique qui vient d'être chargé.



Des fauteuils roulants qui n'attendent que le départ.

Il faut dire aussi qu'au 3^{ème} container, nous sommes presque des " pros " : tout fonctionne " comme sur des roulettes ". Chacun connaît bien les consignes. Chacun a sa " spécialité ". Les coups de mains sont naturels. La bonne humeur est générale même quand il faut redescendre du container quelque chose de très lourd ou retrouver dans une pile bien rangée où tout est emboîté avec adresse, le lot n° 2K312 dans lequel on a oublié d'y mettre la notice d'emploi...



21 et 28-10 : Sylvain AJAS, le préposé à l'enregistrement.

Bref, à 17 heures, biens fatigués mais l'affaire terminée, la photo de famille

prise et la fermeture des portes assurée avec le plombage ad hoc, chacun regagnait ses foyers en se disant qu'on recommencerait, oui... mais pas tout de suite !

Charger un container n'est pas tout

Ici commençait une grosse partie du travail administratif mais aussi la phase de transport.

Notre ami Christian MARTIGNON, transporteur routier, avait affrété une plate-forme prêtée gracieusement par les établissements

CHOLLOT de Jarny qu'il a complétée d'un container loué à la société Alloin Exmare. Cette dernière n'est autre que la petite cousine des transports Alloin où travaille Hervé

LEBEGUE : c'est grâce à eux que du matériel nous est

" remonté " gracieusement des quatre coins de France. Le container est donc parti à Athus en Belgique le lundi 30 octobre au matin, pour poursuivre sa route ensuite vers Anvers de laquelle il a embarqué le 2 novembre pour le Viêt Nam. Il doit arriver au port de Haï Phong vers le 6 décembre. Hoa Trang Fleur Blanche, représentée par Nicolas BEKTAOUI, sera présente pour le grand déballage...

Non, charger un container n'est pas tout. Il faut, avant tout, savoir où envoyer le chargement pour que son usage soit le meilleur possible. Il est hors de question de se donner bonne conscience en envoyant 67 m3 de matériel médical, " point à la ligne ". Il faut se charger de l'attribution au Viêt Nam, depuis le dédouanement au port d'arrivée

jusqu'à la répartition entre les destinataires. Sans oublier de s'assurer de l'usage fait sur place...

Enfin, malgré l'huile de coude, Internet, les relations et les bonnes volontés, " il faut le nerf de la guerre ".

C'est avec les dons, les bénéfices des manifestations

organisées tout au long de l'année, les partenariats noués, que nous pouvons financer le transport du container. A son

bord, tout a été obtenu gratuitement, **intégralement**. L'argent collecté doit être utilisé avec le plus fort " effet de levier " possible. Il faut entendre par là qu'avec un franc on peut en donner trois, cinq ou plus encore. A titre d'exemple, la seule valeur marchande des deux palettes de consommables d'hémodialyse expédiés équivaut au prix de l'acheminement du container, à savoir quelque 18.600 F (2.000 \$ de transport maritime + 2.350 F de

transport par rail entre Athus et Anvers + 250 F de frais de douane pour Alloin Exmare). Tout le reste voyage " gratis ", si l'on peut dire. Et vu ce que l'on a expédié, c'est, croyez-le bien, un bon usage de l'argent collecté.



28-10 : « standing ovation » à HUYEN (en pull jaune) pour sa seconde prestation en

Pour finir nous pouvons remercier tous

ceux qui ont donné de leur temps et de leur argent pour que cette belle opération puisse se dérouler.

Et tout particulièrement : Jean-Luc DEVERRE, François MOREAU, Gilbert WEISSE, Françoise et Patrice VIEL et Etienne, Raymond SPERONI, Maryse et Patrick SAMSON, Christian REMY, Hervé MOUTON et Julien,



Christian REMY, Benoît KIPPER, Hervé LEBEGUE et Patrick SAMSON essayant de placer au mieux tous les colis.

Christian MARTIGNON, Francis LESCANNE, Xavier LENNE, Hervé LEBEGUE, Jean Lou KIPPER et Benoît, HUYEN, Patrick GERVASONI, Denis DELAVAL, Pierre GENELOT, Michel et Françoise GELLE, Anne BOURGIER, Laurent BESNIER, Daniel BASTESIN, Georges BASSAN, Sylvain AJAS et aussi les Transports MARTIGNON, les Transports CHOLLOT et ALLOIN EXMARE.

Fêtes Familiales

... en Lorraine le 17 septembre.



Pour son édition 2000, la Fête Familiale Lorraine se déroula pour la 2^e année consécutive dans la spacieuse salle des fêtes d'Aigny (57) qui se prête fort bien à cette joyeuse



manifestation qui ponctue la vie de tous les fidèles hoatransuigiens et hoatransuigiens.

Le traditionnel repas vietnamien, servi



depuis la création de la fête, fut abandonné cette année au profit d'une formule buffet froid où tout le monde put se restaurer à volonté, ce qui permit de faire chuter le coût et donc le prix de la restauration.

Malgré cela, le nombre de participants à cette



journee coincée entre la rentrée scolaire et le 3^e tiers provisionnel est en perte de vitesse depuis 2 ans. De 226 personnes en 1998 (149 adultes et 77 enfants) et 220 personnes en 1999 (130 adultes et 90 enfants),

nous arrivons en l'an 2000 à 199 personnes soit 110 adultes et 89 enfants.

Après avoir testé l'an dernier l'ambiance karaoké, c'est une troupe de jeunes clowns qui mit en oeuvre cette année tous ses talents pour divertir durablement les 89 enfants recensés. Le visage des petites filles se métamorphosa en poupée de porcelaine sous les doigts et les pinceaux de deux maquilleuses professionnelles.



La tombola nouvelle mouture, dont la recette est entièrement destinée à l'aide humanitaire, eut lieu dans l'après-midi.



Comme toujours en pareille occasion, Patrick SAMSON prêta sa voix de stentor à la proclamation des

2000

résultats afin que les numéros gagnants puissent émerger des discussions qui s'entremêlaient et s'entrechoquaient dans un brouhaha assourdissant et retentir aux oreilles les moins attentives... De nombreux lots étaient à gagner, le premier prix étant un VTT.

Belle réussite que cette journée du 17 septembre 2000.

Il faut avouer que les organisateurs sont maintenant bien rodés et que cette manifestation ne peut être que le



Les « honorables invités » de la fête familiale. De gau. à dro. : Gérard HILTGEN et son épouse Thanh Tùng HILTGEN-QUACH, fondateurs de l'association luxembourgeoise Aide au Viêt Nam, Thi Nha et Nicolas BEKTAOUI membres de HT-FB Perpignan.



trionphe de l'aboutissement de tant d'efforts.

Denis DELAVAL



Résultats financiers de la FF

- repas : recettes 16.355 F, traiteur+ boissons+salle+anim. 16.669 F => - **314F**
- tombola : vente des billets 25.640 F, achat des lots 5.716 F => **+19.924 F**

... en Roussillon le 15 octobre.



Quelle belle journée d'amitié nous avons eu lors du repas familial organisé par Nicolas BEKTAOUI le dimanche 15 octobre 2000 au restaurant le VietNam à Perpignan. Pour l'occasion environ 60 adultes et 25 enfants étaient réunis. Des

nos souvenirs du VietNam devenus si doux et si profonds par la présence de nos petits grandissants. L'ambiance était au beau fixe. Le contentement de chacun s'est fait ressentir.



Dans son discours de bienvenue, Nicolas BEKTAOUI nous a fait part de la venue du conseil

prochain.

Nous serons honorés de leur présence et les attendons avec impatience !

personnes de Marseille avaient même fait le déplacement jusqu'à nous. Nous avons eu un très grand plaisir à nous retrouver, à nous remémorer

d'administration de Fleur Blanche dans notre région le 25 novembre



Nathalie LUANGPASEUTH





Quand "il faut y croire..."

Sylvain
AJAS



Au challenge d'endurance karting d'Essey lès Nancy, comme si vous y étiez (enfin presque).

Il fallait voir la couleur du ciel ce samedi 30 septembre 2000. L'organisateur de la compétition de karting, notre ami Bernard ZANGA - qui adhère à Hoa Trang avec sa petite

Adrénaline d'Essey lès Nancy où les uns et les autres n'auraient pas été surpris de rencontrer Michel Vaillant ou Steve Warson.

et les médicaments qui vont avec... "

A en oublier le classement qui a donné 135 tours plus loin (soit 152,2 km) : 1^{er} SNVB1, 2^{ème} SNVB2 (131 tours), 3^{ème} Nord1 (131 tours), 4^{ème} Nord2 (131 tours), 5^{ème} ER2 (130 tours), 6^{ème} ER1 (128 tours), 7^{ème} CAS NCY2 (127 tours), 8^{ème} CP2 (121 tours), 9^{ème} CP1 (119 tours).

Mais le gagnant était aussi l'humanitaire. Quelques jours plus tard, une fois les comptes faits, Inter CE et l'Université de Nancy 2, nous attribuaient, en même temps qu'au comité départemental de la Croix Rouge, respectivement 1000 et 1200 F, bénéfice auquel il ne faut pas oublier les 265 et quelques de l'urne !.

Voilà donc une initiative heureuse.

Une de plus après les concerts, le rallye promenade, le marché de Noël à Epinal, la tombola de la fête familiale, le loto à venir et j'en passe. Initiée par un de nos adhérents, elle conforte notre action.

Si vous aussi, vous avez l'opportunité d'organiser quelque chose -le champ est très ouvert, on l'a vu- n'hésitez pas : parlez-en au Conseil d'administration ou à l'un de ses membres.

Encore merci Bernard de t'être investi dans ce projet. Mais vraiment, la prochaine fois, prévois plutôt un bel après-midi d'été indien...

Merci aussi aux quelques membres du CA qui sont venus passer un petit moment pour soutenir le moral des troupes.



Les 3 équipes arrivées en tête sur le podium SERVI-Plus, un des sponsors du challenge.



Pas facile de « coller » à la piste sous la pluie.

Malheureusement, la pluie n'a pas cessé de toute la journée, ce qui a ajouté au spectacle -bonjour les dérapages et les nuages d'eau derrière les karts-, à la difficulté pour les concurrents -il fallait tout de même tenir 3 heures pour des néophytes, certes par équipes de 4 en se relayant- et à la rareté du public.

Les quelques valeureux bénévoles de Hoa Trang - Fleur Blanche (Patrice VIEL, François PARISSÉ et son neveu, Xavier LENNE) avaient bien du mal à se blottir sous les 2 parasols, témoins du



La remise des gains, le vendredi 20 octobre à l'Inter CEA. De gau. à dro.: M. FRADET (Centre PARISOT), Bernard ZANGA (Vice-président du CAS Nancy 2 et membre HT-FB), Sylvain AJAS (Vice-président de HT-FB), M. DILLER (président de la Croix Rouge 54), Patrice SCHMIDLIN (Président de l'Inter

famille- Vice-Président de l'Inter Comité d'Etablissement de Meurthe-et-Moselle, avait tout prévu, et bien. Sauf... la météo qui lui a joué un vilain tour !

Neuf équipes étaient en compétition : Banque SNVB1 et Banque SNVB2, Est Républicain 1 et Est Républicain 2, Nordon 1 et Nordon 2, Comité d'Action Sociale de l'Université de Nancy II, Centre Parisot 1 et Centre Parisot 2. Elles se sont donné du plaisir tout en œuvrant pour une bonne cause. En effet, les gains de la journée devaient être répartis entre les deux partenaires humanitaires : la Croix Rouge, qui assurait un poste de secours, et Hoa Trang - Fleur Blanche qui se chargeait d'accueillir les quelques, hélas !- visiteurs.

Ce n'était donc pas l'ambiance d'Indianapolis dans les "tribunes". Mais côté stands, on tutoyait le grand frisson : ravitaillements "chrono", changements d'équipiers à la seconde près, tout cela sous l'œil très intéressé d'Hervé LEBEGUE qui assurait -carrure oblige- le contrôle d'accès au "saint des saints" des stands. Depuis le mobile home qui intégrait une buvette et une salle de détente, on pouvait même suivre sur un moniteur le classement tour par tour ou discuter avec un des champions.

Donc une véritable ambiance de circuit professionnel au karting club

bel optimisme de Raymond SPERONI, ou plutôt de sa belle prévoyance. Beaucoup de peine aussi à faire tenir la banderole -j'allais dire l'étendard, mais vu la pluie...- et à ne pas attraper la mort.

Ces braves -le mot n'est pas trop fort- ont donc accueilli un petit public de mordus en leur remettant à l'entrée la liste des participants, les gadgets des sponsors et, bien sûr, la petite plaquette Hoa Trang qui les invitaient à "remplir" l'urne de dons.

En fait de remplissage, Raymond a comptabilisé 265,90 F ! Comme il nous l'a dit ensuite avec son humour habituel : "Tout juste de quoi me payer le docteur

L'actualité législative est davantage bienveillante pour les enfants nés au Viêt Nam...

Sylvain
AJAS



En effet, le projet de loi portant ratification de convention bilatérale annoncé l'an dernier a été voté par le Parlement français. La régularisation de cette convention étant aussi désormais acquise au Viêt Nam.

Il n'est pas question d'examiner le détail du texte qui comporte 24 articles. Néanmoins, il faut souligner que cette convention reprend le schéma procédural de la convention de La Haye du 29 mai 1993, que le Viêt Nam, au contraire de la France, n'a ni signée, ni ratifiée.

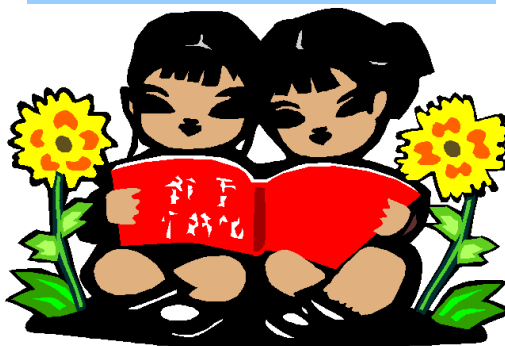
Une " autorité centrale " est donc instituée dans chacun des états : il s'agit du ministère de la Justice pour le Viêt Nam et curieusement de la Mission de l'adoption internationale pour la France.

On sait, en effet, que la MAI (qui dépend du Ministère des affaires étrangères) assume le secrétariat de l'Autorité centrale française créée par la loi du 5 juillet 1996 et placée auprès du 1^{er} ministre. D'ailleurs, Madame Isaac Sibille, rapporteur de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale, a fort justement relevé ce qu'elle appelle une confusion. Elle a déclaré que la désignation de la MAI ne signifiait pas " qu'elle joue le rôle de l'autorité centrale pour l'adoption internationale s'agissant des adoptions internationales en provenance du Viêt Nam ". Affaire à suivre...

Comme dans la convention de La Haye, il appartient à l'autorité centrale de l'état d'accueil de s'assurer que les adoptants remplissent les conditions pour adopter au regard de leur loi nationale, tandis que l'autorité centrale du pays d'origine s'assure que l'enfant proposé à l'adoption est adoptable au regard de sa loi personnelle et que le consentement a été donné par les personnes ou institutions habilitées. Au cours des débats a été évoqué le problème du consentement de l'enfant : il a été précisé que selon la loi vietnamienne, l'enfant de plus de neuf ans doit consentir personnellement, alors qu'en France, l'âge requis est de treize ans.

La convention définit l'autorité compétente et la loi applicable; elle répond par là aux préoccupations des familles qui, depuis la parutions de la circulaire de la Chancellerie du 16 février 1999, rencontrent des difficultés devant certains tribunaux français après avoir déposé la requête d'adoption –le plus souvent plénière- de leur enfant.

Selon l'article 7, la décision d'apparement relève de la compétence des autorités de l'état contractant dont l'enfant est ressortissant; par ailleurs, " lorsque la législation de l'état de résidence habituelle des adoptants prévoit une forme d'adoption requérant une nouvelle décision d'adoption, celle-



ci relève de la compétence des autorités de cet état ".

Par conséquent, les tribunaux français sont bien compétents pour prononcer un jugement d'adoption, plénière, si le consentement des personnes ou institutions habilitées à le faire a été recueilli par écrit, après qu'elles ont été informées des effets juridiques de cette forme d'adoption, conformément à l'article 11d.

Enfin, selon les articles 15 et 16, les jugements français seront reconnus par les autorités vietnamiennes (et vice versa) avec tous les effets juridiques prévus par la loi française.

Le fait que la législation vietnamienne ne connaisse qu'une adoption simple ne devrait donc plus faire obstacle au prononcé d'une adoption plénière en France, à la condition d'un consentement éclairé quant aux effets juridiques de cette forme d'adoption, ce qui revient à l'application du principe dégagé par la

jurisprudence française depuis plus de quinze ans, consacré par la convention de La Haye et repris par la proposition de loi précitée de J.F. Mattéi.

L'application, au demeurant de pure logique, de la loi de l'état d'accueil pour la détermination des effets de l'adoption (à la condition d'un consentement éclairé), n'a sans doute pas surpris les autorités vietnamiennes. En effet, le code de la famille vietnamien, ramené par une famille membre de l'association ADIAH et traduit récemment aux bons soins de Enfance et Famille d'Adoption, nous a appris que le Viêt Nam avait déjà sa forme de conflit de lois en matière d'adoption internationale et que c'est la loi des adoptants ou du pays de résidence qui s'appliquait notamment à la " cessation " de l'adoption (ou révocation en droit français).

L'alinéa 2 de l'article 16 du chapitre 1 intitulé " Adoption " énonce : " Les droits et les devoirs de la personne qui adopte (ou adoptant), la cessation de l'adoption entre le citoyen et le ressortissant étranger sont déterminés en fonction de la loi du pays dont ce dernier est citoyen.

Si les parents adoptifs sont de nationalités différentes, c'est le droit du pays où réside l'enfant adoptif qui s'applique ".

Les tribulations judiciaires des familles en cours de procédure judiciaire d'adoption sont devenues moins épineuses, sauf devant quelques juridictions (...).

D'après M.C. LE BOURSICOT
Magistrat
Membre du Conseil supérieur de
l'adoption
Revue ACCUEIL d'août 2000.

Note : pour faciliter votre compréhension, vous pouvez consulter le texte intégral de la Convention relative à la coopération en matière d'adoption d'enfants entre la République Française et la République Socialiste du Viêt Nam sur le site www.fleur-blanche.org



Prophylaxie antipaludéenne

On entend par prophylaxie antipaludéenne, l'ensemble des mesures à prendre pour prévenir l'apparition ou la propagation du paludisme.

Au seuil du III^e millénaire, personne n'est capable de parler de son éradication, pourtant les autorités sanitaires y croyaient fermement dans les années 50/60 : toutes les organisations internationales, avec en toile de fond l'assistance financière des Etats-Unis, avaient mené une campagne dite d'éradication

d'envergure planétaire, une sorte de lutte opiniâtre contre le paludisme. Les premiers effets de cette campagne semblaient poindre



en Asie du Sud-Est où la maladie feignit de régresser, mais ni la puissance, ni l'argent que les Etats-Unis déploierent, ne parvinrent à anéantir les Plasmodiums, pas plus qu'ils ne purent, quelques années plus tard, rayer le Viêt Nam de la mappemonde.

Bien au contraire, de très violentes et sévères épidémies explosèrent un peu partout dans le monde, de l'Amérique du sud à l'Asie méridionale, mettant ainsi le feu aux poudres. En Inde, par exemple, entre 1962 et 1976, le nombre de cas de paludisme passa de 60.000 à 6 millions. Comment expliquer un tel retour en force du paludisme ? Différentes causes, tant biologiques qu'économiques furent évoquées :

- ♦ l'augmentation du prix des insecticides utilisés dans la démoustication.
- ♦ le prix de revient de plus en plus coûteux des personnels chargés des tournées de surveillance et de contrôle dans les zones à risque.

- ♦ le coût de l'assèchement des zones marécageuses, lieu de prédilection des anophèles.
- ♦ la suppression des aides américaines.
- ♦ la chimiorésistance des moustiques et des hématozoaires.

Après les découvertes de LAVERAN et de ROSS que je ne vous présente plus, il s'avérait incontestablement que la transmission du paludisme dépendait du cycle " *homme-moustique-homme* " qu'il convenait de briser afin de prévenir la maladie. Pour cela, et malgré la grande désillusion des années 50/60, les moyens de lutte se concentrèrent jusqu'à nos jours autour de 4 axes :

- 1) la lutte antivectorielle ou démoustication.
- 2) la prophylaxie individuelle ou protection contre les piqûres d'anophèles.
- 3) la chimioprophylaxie individuelle ou de masse selon qu'on se rend ou qu'on vit en zones endémiques.
- 4) le traitement énergique de chaque paludéen (chapitre abordé lors du précédent bulletin).

La lutte antivectorielle ou démoustication

La destruction des anophèles se fait soit à l'état larvaire, soit à l'état adulte, de manière passive ou active.

La lutte antilarvaire passive consiste à détruire les gîtes larvaires, en particulier par l'assèchement des zones marécageuses. C'est ainsi que l'Europe put éradiquer le paludisme de son territoire.

La lutte antilarvaire active repose sur l'usage d'insecticides larvicides, ce qui n'est pas forcément du goût des écolos qui, bien sûr, préfèrent mourir d'une crise de palu comme vous le pensez bien. Ces mêmes écolos préconisent plutôt l'usage de poissons ou d'insectes larvivores.

La lutte anti-adulte passive n'est autre que la protection individuelle contre les

piqûres d'anophèles, objet du prochain paragraphe.

La lutte anti-adulte active n'utilise aucun prédateur et n'est basée que sur l'emploi d'insecticides rémanents, notamment à l'intérieur des habitations. A noter toutefois que certaines espèces sont devenues résistantes aux insecticides majeurs que sont les organochlorés et les organophosphorés.

La prophylaxie individuelle : " Sans piqûre d'anophèle, pas de paludisme "

Ce paragraphe vous assurera des seuls véritables moyens de protection contre le paludisme que vous devez respecter lors de votre prochain séjour au Viêt Nam ou dans une autre contrée impaludée :

- ♦ Mettez en place des grillages fins aux fenêtres. Facile à faire quand on est en vacances à des milliers de kilomètres de chez soi. Il suffit de penser à emporter dans vos bagages du grillage et surtout la caisse à outils qu'il vous sera facile de substituer discrètement à la trousse manucure de votre épouse...

- ♦ Dormez à l'abri d'une moustiquaire, si possible imprégnée d'insecticides et non pas de poussière comme c'est souvent le cas. Vérifiez qu'elle n'est point trouée et surtout borde-la bien.

- ♦ Vaporisez ou faites diffuser des insecticides là où vous logez, surtout si l'habitation n'est pas climatisée. La climatisation réduit

l'agressivité des anophèles, mais n'empêche nullement les piqûres. A l'extérieur, préférez les tortillons fumigènes.

- ♦ Couchez-vous avant 23 heures car c'est entre le coucher et le lever du soleil que ces dames anophèles sont le plus actives. C'est là que votre protection doit être maximale.



- ◆ Portez des vêtements clairs, imprégnés de répulsifs anti-moustiques et veillez à ce que le soir vos vêtements soient bien couvrants. Sortez couvert ! C'est valable partout !!!

- ◆ Evitez de sortir la nuit, même un court instant, sans protection anti-moustique et a fortiori de dormir à la belle étoile.

- ◆ Ne vous parfumez pas, ne vous after-shavez pas non plus.

- ◆ Appliquez des produits répulsifs, des insectifuges topiques, des repellents sous forme de crèmes, lotions, laits, sticks, sprays, etc... sur toutes les parties découvertes de votre corps et sur celles susceptibles d'être découvertes à l'occasion de mouvements nocturnes inopinés et désordonnés... hihihihihihhi !!! L'application de ces produits doit être renouvelée toutes les 2 ou 3 heures (même si l'emballage préconise toutes les 6 ou 8 heures) ou plus souvent en fonction de la transpiration, des bains et des douches.

- ◆ Ne soyez pas enceinte. " *The Lancet* ", organe scientifique de renom, confirme que les femmes enceintes attirent 2 fois plus les anophèles que les autres. Britanniques et Gambiens ont comparé l'attractivité aux anophèles de femmes enceintes et de femmes non enceintes dans une région rurale de Gambie. Pour cela, chaque nuit, ils ont pris des femmes enceintes (non britanniques, je suppose) et des femmes non enceintes qu'ils ont fait dormir sous moustiquaire (Ah ! Quand même !) dans des huttes identiques. Elles recevaient toutes une chimioprophylaxie. Chaque matin, un volontaire venait dénombrer le nombre de moustiques présents dans chaque hutte (bon petit job, n'est-il pas ?) Résultat : dans les huttes de femmes enceintes, il trouvait 2 fois plus d'anophèles que dans les huttes de femmes non enceintes.

Comment expliquer ce pouvoir attractif des femmes enceintes ? Par 3 mécanismes :

1) L'air expiré contient des éléments susceptibles d'attirer les moustiques. Or, les femmes enceintes à partir de

la 28^e semaine de gestation augmentent de 21% leur volume d'air expiré.

2) Pendant la grossesse, le flux sanguin cutané augmente, ce qui élève légèrement la chaleur corporelle (facteur d'attraction des anophèles) et donc le relargage de substances volatiles, elles aussi attractives, au niveau de la peau.

3) Les femmes enceintes, probablement pour uriner, se lèvent la nuit et donc quittent leurs moustiquaires 2 fois plus souvent que les autres.

Vous l'avez lu dans *Info Palu IV*, le paludisme complique la grossesse et la grossesse aggrave le paludisme. Attention donc pour les femmes enceintes qui ont des envies de tropiques !!! Pour celles qui ont des envies de Viêt Nam, rassurez-vous, dans la majorité des cas, peu de risque qu'elles soient enceintes, mais il y a des exceptions... On en connaît...



La chimioprophylaxie

C'est un impératif absolu pour toute personne voyageant en zone impaludée. Tout sujet non immun doit s'y soumettre, qu'il y séjourne plusieurs années ou qu'il n'y fasse qu'une escale de quelques heures dans un aéroport. La chimioprophylaxie est absolument indispensable pour les femmes enceintes, ça se comprend, et pour les jeunes enfants. Quant aux sujets originaires d'un pays d'endémie et l'ayant quitté depuis plus d'une année, ils perdent leur prémunition et se comportent alors comme des sujets non immuns au retour dans leur pays.

Connaître l'état d'endémie d'une région ne relève pas de l'évidence. Faites attention aux agences de voyage qui minimisent parfois le risque afin de ne pas effrayer le client potentiel que vous pouvez représenter. De plus, elles ne suivent pas forcément l'évolution de la situation épidémiologique dans les pays à forte chloroquinorésistance. Renseignez-vous toujours précisément sur les zones de résistance aux

antipaludéens, sur les conditions d'hygiène et les possibilités d'épidémie de votre lieu de séjour. Ne vous y prenez pas la veille du décollage... !!!

Toute chimioprophylaxie doit être commencée la veille du départ, poursuivie quotidiennement pendant toute la durée du séjour ainsi que les 4 semaines qui suivent la sortie de la zone à risque.

Pays et régions sont classés en 3 groupes :

- ◆ le groupe 1 pour les pays non chloroquinorésistants

- ◆ le groupe 2 pour les pays chloroquinorésistants

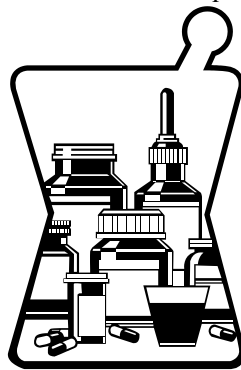
- ◆ le groupe 3 pour les pays à chloroquinorésistance élevée. C'est le cas du Viêt Nam. Si vous effectuez un circuit touristique traditionnel : Saïgon – Nha Trang – Đà Nang – Hué – Hanoï – Baie d'Ha Long, vous ne devriez pas rencontrer de risque de malaria.

Le traitement préventif consiste à prendre :

- ◆ de la chloroquine (*Nivaquine**) pour les pays du groupe 1

- ◆ l'association chloroquine-proguanil (*Savarine** ou *Nivaquine*+Paludrine**) pour les pays du groupe 2

- ◆ la méfloquine (*Lariam**) à raison d'un seul comprimé par semaine à débiter une dizaine de jours avant le départ, pour les pays du groupe 3. La méfloquine est formellement contre-indiquée pour la femme enceinte qui doit alors se protéger par l'association chloroquine-proguanil. Les femmes en âge de procréer, quant à elles, ont la possibilité de se prémunir par la méfloquine mais elles devront éviter toute grossesse dans les 3 mois qui suivent la dernière absorption de méfloquine. Elles associeront donc un contraceptif à leur prise de méfloquine.

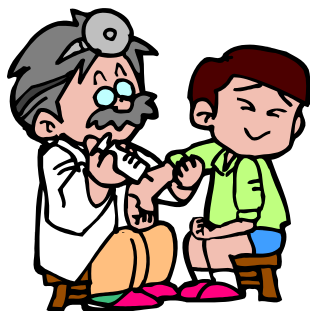


Le but de la chimioprophylaxie est de protéger les sujets non immuns contre les manifestations d'une infection maligne, voire mortelle à *Plasmodium falciparum*. La

chimioprophylaxie empêche l'apparition des accès mais n'évite absolument pas

l'infestation par les sporozoïtes. Elle élimine les parasites durant leur multiplication sanguine : c'est donc une chimioprophylaxie suppressive. Une chimioprophylaxie de 6 à 8

semaines assure l'élimination de *Plasmodium falciparum* qui n'a pas de stade hépatique quiescent. Par contre, une rechute ou un accès primaire tardif à *Plasmodium vivax* ou *ovale*



quelques mois ou quelques années après le retour de la zone d'endémie est toujours possible.

Devant l'extension des résistances, le voyageur que vous êtes doit toujours être prévenu qu'un accès palustre peut survenir au cours d'une chimioprophylaxie bien suivie. **N'ayez pas peur de consulter rapidement un médecin devant toute fièvre inexpliquée.**

La prévention impose une régularité dans la prise du médicament. Un seul oubli dans le cas de prise

hebdomadaire, une diarrhée ou un vomissement suffisent pour interrompre l'effet protecteur. La prise quotidienne est censée présenter moins de risque d'oubli.

Conclusion

Le palu tue 6 fois plus que le sida. Pourtant nos géants de l'industrie pharmaceutique occidentale ne semblent pas chercher à développer des molécules innovantes à part la fabrication d'un vaccin. La seule découverte dans la lutte contre la malaria de ces dernières années est une herbe employée depuis la nuit des temps par la pharmacopée chinoise dont l'effet est rapide et puissant. Mais s'il est exploité, le nouveau principe actif qui en sera extrait, l'artémisinine, entraînera à son tour de nouvelles résistances...

Dans le tout premier *Info Palu* qui date de septembre 1999, je vous dévoilais le projet national vietnamien de prévention et de lutte contre le palu qui se fixait pour 1999 l'objectif de diminuer de l'ordre de 10% le nombre de personnes atteintes de palu et de 5% le nombre de décès par rapport à 1998. Voici ce que publiait le 22 août dernier l'Agence France Presse dans un communiqué laconique :

“ **HANOI** – Le paludisme a provoqué la mort de 71 personnes durant les six premiers mois de l'année au Viêt Nam, soit une baisse de 5% par rapport à la même période de 1999, selon des statistiques officielles publiées mardi par la presse. Durant cette période, le nombre des infections s'est établi à 130.144, soit une baisse de 10% par rapport aux six premiers mois de l'année dernière, a précisé le journal *Tuoi Tre* en citant le vice-ministre de la Santé, *Le Ngoc Trong*. La baisse des cas mortels résulte des efforts des autorités médicales locales dans la lutte contre les moustiques, principaux vecteurs de la maladie, notamment dans les régions montagneuses et celles des Hauts-



Plateaux du centre du pays.”
Que penser de cette parfaite superposition des chiffres ?

CLIN D'



Denis
DELAVAL



Cent mille. Il y en avait de 100, de 200, de 500, de 1.000, de 2.000, de 5.000, de 10.000, de 20.000 et de 50.000 mais il n'y en avait pas de 100.000. Eh bien, ça y est, depuis le 1^o septembre 2000, il en existe de 100.000... Le billet de 100.000 dôngs a donc été mis en service au Viêt Nam. Toujours à l'effigie du Président Hô Chi Minh, il représente sur l'autre face la pagode au pilier unique d'Hanoi.

Drogue. Le tribunal populaire de la province de Nam Dinh a condamné à mort onze personnes pour recel, trafic et achat illégal de stupéfiants ainsi que neuf emprisonnements à perpétuité. Une overdose serait parfois la

bienvenue...

Noix de cajou. Selon le Ministère du Commerce, les exportations de noix de cajou rapporteront cette année 160 millions de dollars. Si vous convertissez tout ça en dôngs, il était grand temps que le billet de 100.000 dôngs soit émis...

Col des Nuages. Fini le passage du Col des Nuages... En 2003, un tunnel de 6,4 km permettra aux automobiles de rallier directement le pont Lang Cô à la zone économique de Liên Chiêu. Il vous reste 3 ans pour découvrir ce passage pittoresque. Les travaux ont commencé le 27 août dernier.

Tabac. L'objectif principal de la politique nationale anti-tabac est de réduire le nombre de fumeurs de 20% chez les hommes mais seulement de 2% chez les femmes. Ah, ça fera plaisir à certains de voir que la femme n'est pas toujours l'égal de l'homme.

Encore la drogue. La dépouille mortelle d'une ressortissante canadienne exécutée en mai dernier pour trafic de drogue a été remise à sa famille. Les hauts responsables canadiens apprécient officiellement la bonne volonté du gouvernement vietnamien pour ce geste inhabituel...